

BUREAU SYMBORD - COMITE DE PILOTAGE CDRA REUNION DU 15 AVRIL 2013 – CHAVANOZ

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :	
NOM Prénom	Organisme
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
DAVRIEUX Roger	Commune de Chavanoz
GIMEL Daniel	Commune de Janneyrias
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MENUET Serge	Président Symbord
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet CDRA
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RABILLOUD Andrée	Conseillère régionale
RIVAL Christian	Conseiller général canton de Morestel-CC Pays des Couleurs
TESTE Pierre	CC Isle Crémieu
Invités :	
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
VOLLE Hermine	Développeur territorial – Région Rhône Alpes
Excusés :	
MM. MOIROUX et TUDURI.	

Ordre du jour :

- 1- Engagement du CDRA – Relance de maîtres d'ouvrages
- 2- Point sur l'action Patrimoine (2-4)
- 3- Etude de définition Signalisation ViaRhôna
- 4- Dossiers à engager
Questions diverses

① Engagement du CDRA – Relance de maîtres d'ouvrages

Afin d'assurer le bon engagement des crédits CDRA restants, un courrier sera envoyé par le SYMBORD en avril 2013 à chaque maître d'ouvrage d'opération CDRA.

Une délibération sera demandée accompagnée d'une fiche projet chiffré avec calendrier pour la mise en œuvre du projet concerné. La date limite des réponses est fixée au 30/06/2013.

Un bilan des retours sera présenté au comité de pilotage du 16/09/13 pour permettre un ajustement financier CDRA début 2014.

MO	Actions	Budget subvention Région
CC Isle Crémieu	7-3 Equipement exemplaire	210 000
	8-3 Aménagement ZA	76 538
	8-5 Démarche Qualité/Environnement	3 000
	17-2 Culture Isle en Scène	11 881
CC Pays des Couleurs	7-3 Equipement exemplaire	130 000
	8-3 Aménagement ZA	50 333
Actions ouvertes* aux 2 EPCI	3-3 Animation OPAH	23 459*
	5-1 Aménagement boucles secondaires	235 247*
Bouvesse Quirieu	13-2 Aménagement site Quirieu	12 500
Brangues	13-2 Aménagement Espace d'expo	7 500
Chavanoz	1-1 Pôle urbain	50 343
	17-2 Culture	13 200
Crémieu	1-1 Pôle urbain	109 975
	13-2 Tourisme	30 000
	17-2 Médiévales	8 000
La Balme les Grottes	13-2 Tourisme	153 933
Les Avenières	1-1 Pôle urbain	90 000
Montalieu-Vercieu	1-1 Pôle urbain	54 023
Morestel	1-1 Pôle urbain	103 638
Pont de Chérucy	1-1 Pôle urbain	160 000
Villemoirieu	1-1 Pôle urbain	56 900
ACABRED	11-1 Animation des UCA	39 475
Associations insertion	12-3 Bel Arc en Ciel/Couleurs et senteurs	24 000
	12-3 Centre social O. Brachet	13 000

* : actions et budgets ouverts aux 2 EPCI

Soit un total de **1 762 000 €** de subventions

Hermine VOLLE rappelle que les dossiers pourront être déposés et engagés en comité de pilotage jusqu'à décembre 2014. Actuellement, la Région permet une certaine souplesse dans la gestion des fins de contrat afin de ne pas pénaliser les porteurs de projets. Aussi si le futur CCDRA n'est pas prêt à la fin de l'année 2014 pour prendre le relais sur l'actuel contrat, les opérations de fonctionnement pourront être réalisées jusqu'en juin 2015 et les opérations d'investissement devront avoir démarré avant cette même date (l'Avant Projet Détaillé devra être produit au moment du dépôt du dossier). Il faut également souligner que ces modalités sont susceptibles d'évoluer d'ici 2015 au regard des orientations politiques et budgétaires qui seront prises au niveau régional.

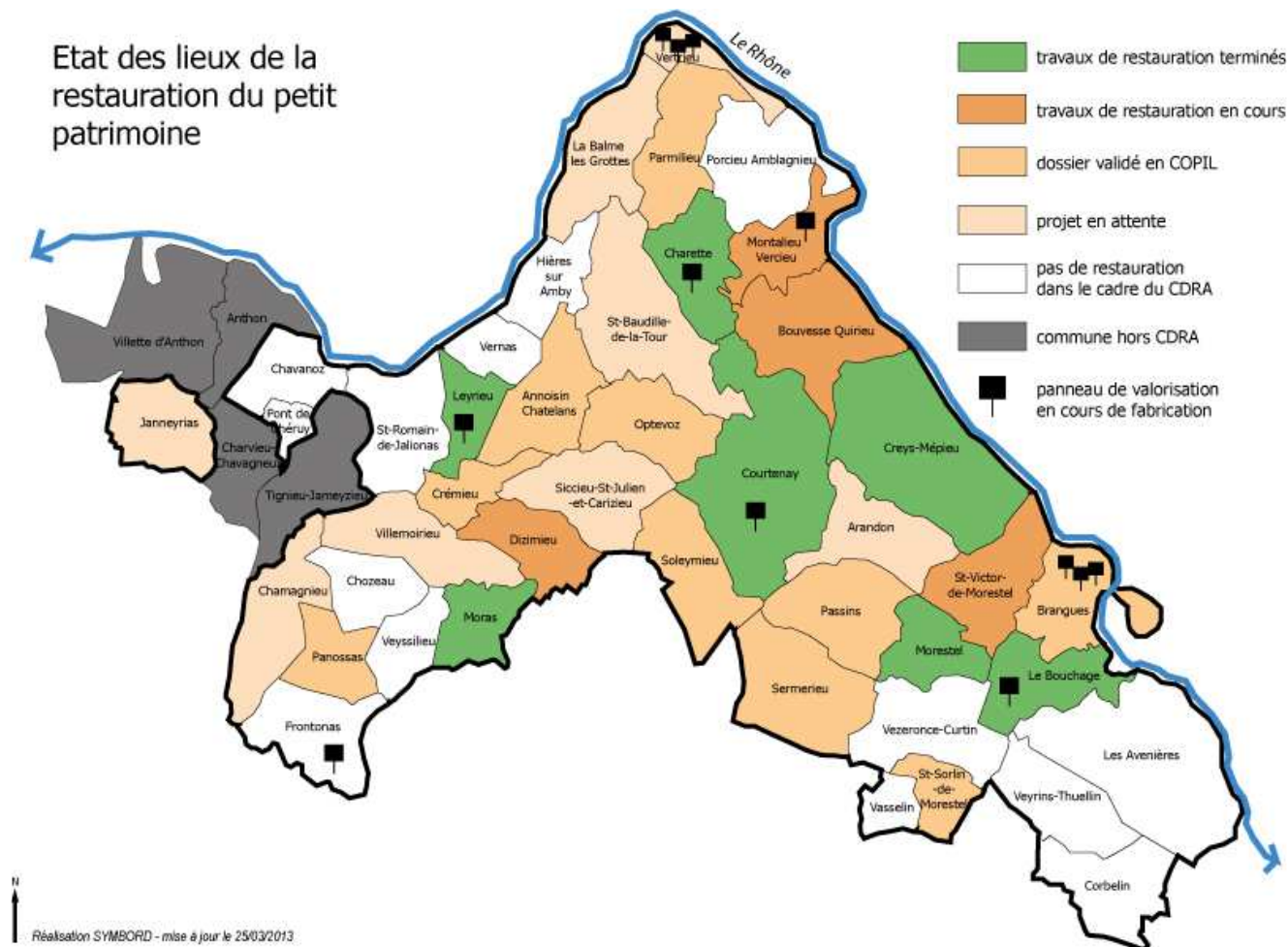
② Point sur l'action Patrimoine (2-4)

Inventaire (2010-11) → restauration (2012-13) → valorisation et mise en tourisme (2013-14)

► Travaux de restauration du petit patrimoine bâti

▪ Maîtrise d'ouvrage : Communes

À ce jour, 22 dossiers de demande de subvention dans le cadre du CDRA pour des restaurations d'éléments du petit patrimoine bâti: environ 460.000€ de travaux, et une aide régionale de 118.000€



► Projets de valorisation du patrimoine

- Maîtrise d'ouvrage : SYMBORD
- Financement : action 2.4 du CDRA – 40% RRA, 40% CG38, 20% autofinancement (SYMBORD)
- Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby et Maison de la Pierre au Ciment de Montalieu-Vercieu accompagnent le SYMBORD pour la mise en œuvre de cette action.
- Un comité de pilotage « patrimoine » se réunit tous les 3 mois pour suivre tous les projets.
- Une charte graphique a été définie début 2012 et sera utilisée pour tous les projets de valorisation identifiés dans un schéma de valorisation du patrimoine

Exposition itinérante patrimoine :

- 1^{ère} action de valorisation du patrimoine (réalisée en mai-juin 2012)
- Gestion de l'exposition confiée à la Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby par convention avec le SYMBORD

Valorisation des éléments du patrimoine bâti : panneaux sites (cf. carte précédente)

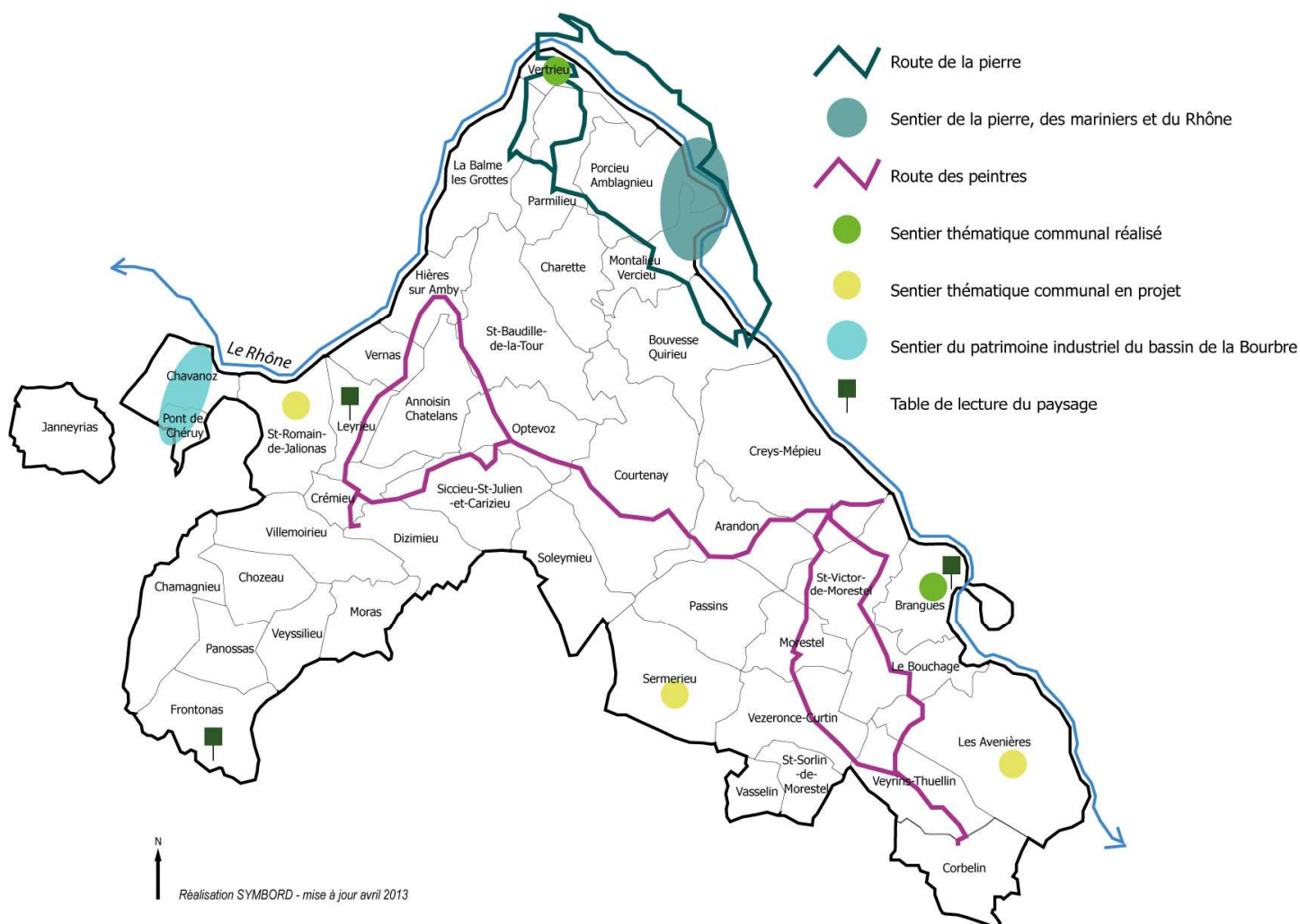
- Rappel : travaux terminés = valorisation du patrimoine avec un panneau
- ➔ 1ère commande groupée en mars 2013 auprès de la société « EMPREINTE » (marché à bons de commande – mai 2012), livraison à Arandon (société Aigle)

Sentiers thématiques communaux : (cf. carte ci-dessous)

- Vertrieu : sentier thématique en cours de finalisation
- Brangues : parcours thématique en cours de finalisation
- Autres projets en attente : Sermérieu, Les Avenières (en fonction des résultats de l'étude en cours portée par le SHR), St Romain de Jalionas

Projets transversaux de valorisation du patrimoine : (cf. carte ci-dessous)

- **Sentier sur les mariniers, le Rhône et la pierre et route de la pierre**
- **Routes des peintres**
- **Sentier du patrimoine industriel du bassin de la Bourbre**
- **Tables de lecture du paysage de la Boucle du Rhône en Dauphiné** : Frontonas, Leyrieu et Brangues
- **Autres outils de valorisation** identifiés : un concours photo, un support pédagogique et ludique, 3 livrets du patrimoine et une carte de territoire (lancement réflexion à partir de l'automne 2013 pour une édition d'ici fin 2014), étude d'opportunité et de faisabilité d'un système de QR code ou de puces électroniques
- « **La Boucle du Rhône fête son patrimoine** » le week-end du 1^{er} et 2 juin, animations sur les communes de Leyrieu, Frontonas, Charette, Vertrieu, Courtenay, et Montalieu-Vercieu.



③ Etude de définition Signalisation ViaRhôna

Contexte :

Sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné, la véloroute ViaRhôna concerne :

- 2 communautés de communes : Pays des Couleurs et Isle Crémieu
- 15 communes : Brangues, St-Victor de Morestel, Morestel, Passins, Arandon, Creys-Mépieu, Bouvesse-Quirieu, Montalieu-Vercieu et Porcieu-Amblagnieu, Vertrieu, La Balme les Grottes, Hières sur Amby, Leyrieu, Verna, St Romain de Jalionas
- 59 km (38 km sur le Pays des Couleurs – 21 km sur l'Isle Crémieu)
- 40 km de voie verte et 19 km de voie partagée

Le début des travaux après les phases d'études préalables est prévu pour 2014.

Projet :

Etude de définition de la signalisation liée à ViaRhôna

Contenu :

1- Etude de définition :

- signalisation directionnelle jalonnement et rabattement
- signalisation de police
- signalisation touristique (RIS, boucles secondaires, sites touristiques et patrimoniaux principaux)

2- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le choix des entreprises

Maîtrise d'ouvrage :

SYMBORD par délégation des deux communautés de communes Isle Crémieu et Pays des Couleurs

Budget :

30 000 euros TTC (estimation)

Financement 100 % Région Rhône Alpes

Calendrier :

Demande de subvention Région - avril 2013

Consultation – juin 2013

Etude – été 2013

Marché de fourniture de panneaux (par les communautés de communes) – fin 2013

Pose des panneaux selon calendrier travaux véloroute

Gouvernance :

Comité de pilotage de l'étude :

- Communautés de communes
- Région Rhône Alpes
- Conseil Général de l'Isère
- Compagnie Nationale du Rhône
- Représentant de la maîtrise d'œuvre (SCE)
- SYMBORD
- CLD

Les élus s'interrogent sur l'état des réflexions autour du trajet sur le canton de Pont de Chérury. La communauté de communes Porte Dauphinoise de Lyon Satolas a pris une délibération en juin 2009 pour que le tracé évite son territoire et passe plutôt dans l'Ain. Une solution pourra être trouvée lorsque l'aménagement sera réalisé aux portes de ce territoire pour que les élus réalisent l'intérêt du projet.

④ Engagement des crédits :

18 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

2-4 Réalisation du sentier de la Pierre et du Rhône – SYMBORD	9 747
6-1 Signalisation des parkings de covoiturage – Agence de mobilité Nord Isère	8 663
12-2 Dispositif Passerelle Entreprises 2013 - Mission locale Nord Isère	1 172
13-3 Réalisation d'un film sur l'affaire Berthet – Association « Brangues, village de littérature »	2 610
13-3 Expositions ARCABAS et la Fleur à Lyon – Association des Amis de la Maison Ravier	3 000
13-3 Organisation de la fête mérovingienne Clodomir – Association Clodomir	3 000
13-3 Animations 2013 Maison de la Pierre au Ciment – Montalieu-Vercieu	2 992
13-3 Découverte du patrimoine de Vertrieu à travers la fête des gaulois - Comité des fêtes	3 000
13-3 Animations Toussaint et Noël des Grottes – Grottes de la Balme	1 103
13-3 Animations 2013 du site de Quirieu – Association Imagine Quirieu	1 825
13-3 Fête du 100 ^{ème} anniversaire de l'inauguration du pont de Groslée – Association du pont de Groslée	3 000
13-3 La Boucle du Rhône fête son patrimoine – SYMBORD	1 500
17-2 Programmation culturelle Petit Théâtre 2013– Petit Théâtre de Chavanoz	10 800
17-2 Festival Isle en Scène 2013 – Communauté de communes de l'Isle Crémieu	12 119
17-2 Médiévales 2013 – Commune de Crémieu	16 000
17-2 Festival Monta'Lieu de Jazz 2013 – Association Monta'lieu de Jazz	3 000
17-2 Festival de Poésie 2013 – Commune de Morestel	3 000
17-2 Festival international de musiques militaires et civiles – Association Anim'Loisirs	5 000

Ces 18 dossiers obtiennent un avis favorable.

⑤ Délibérations du bureau du syndicat mixte

Délibération Etude de signalisation ViaRhôna

Le Président rappelle que les deux communautés de communes du territoire : Isle Crémieu et Pays des Couleurs ont pris la maîtrise d'ouvrage de l'itinéraire cyclable ViaRhôna pour près de 60 km d'infrastructures.

Ces deux communautés de communes ont délibéré pour déléguer au Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné le soin de porter la maîtrise d'ouvrage de l'étude de définition de signalisation ViaRhôna (signalisation directionnelle et de police).

La Région Rhône Alpes accompagne les territoires pour la réalisation de la signalétique (étude et aménagement). Un schéma directeur et un guide de signalisation a été produit par la Région en 2011. Dans ce cadre la Région apporte une subvention de 100% pour la réalisation de l'étude.

L'étude pourrait être lancée dès l'été 2013 en partenariat avec les deux communautés de communes concernées.

Après délibération, le bureau décide :

- de valider la mise en œuvre de l'étude de définition de la signalisation de l'itinéraire cyclable ViaRhôna
- de signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette action
- de solliciter une subvention de 100% de la Région Rhône Alpes
- d'autoriser le Président à prendre toute décision et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Délibération Fête du Patrimoine 2013

Dans le cadre du CDRA, le Syndicat Mixte anime le volet tourisme et patrimoine. Suite à un inventaire du petit patrimoine bâti réalisé en 2010-2011, des éléments ont été restaurés par les communes. Afin de mettre en valeur le patrimoine restauré à l'échelle du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et de faire connaître et permettre l'appropriation de ce patrimoine par la population locale, un événement festif est organisé le 1^{er} week-end de juin par le SYMBORD avec les communes de Charette, Leyrieu, Montalieu-Vercieu, Courtenay, Vertrieu et Frontonas. Cet événement sera ensuite reconduit chaque année avec des communes ayant finalisées la restauration de leurs éléments patrimoniaux.

Le principe pour cette 1^{ère} édition de « la Boucle du Rhône fête son patrimoine » est de créer un événement festif autour de l'élément restauré dans chaque commune avec une programmation permettant à la population de pouvoir se rendre sur l'ensemble des lieux pendant le week-end.

Le projet estimé à 5 000 euros est subventionné par le Conseil Régional (30%) et le Conseil Général de l'Isère (25%).

Le Bureau syndical doit délibérer afin d'autoriser le Président à solliciter la subvention de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Isère.

Après délibération, le bureau décide :

- de valider la demande de subvention pour l'organisation de la fête du patrimoine
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 30% - Conseil Général de l'Isère 25%) et à signer tous les documents nécessaires

Délibération Accueil d'un stagiaire au CLD

Le Président rappelle que le Conseil syndical l'a autorisé, par délibération du 24 février 2011, à accueillir des stagiaires de l'enseignement au Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Le Conseil Local de Développement de la Boucle du Rhône en Dauphiné, porté par le Syndicat Mixte depuis le 1^{er} septembre 2011, souhaite accueillir un stagiaire de l'enseignement pour réaliser un diagnostic territorial modes doux et économie de proximité :

- réaliser un état des lieux des possibilités de déplacements en mode doux et les aménagements futurs prévus dans le cadre des PLU sur un territoire de 3 ou 4 communes.
- enquêter auprès des habitants sur leurs habitudes de déplacements et leurs attentes en termes de mobilité et de proximité des services et des commerces.
- participer aux réunions du groupe de travail « mobilité » du CLD et faire valider chaque étape de travail par l'ensemble de ses membres.
- préconiser des pistes d'amélioration suite à l'analyse du diagnostic avec le groupe de travail.

La signature d'une convention est prévue avec le stagiaire et l'établissement scolaire afin de définir les modalités du stage.

Une gratification versée mensuellement sera accordée au stagiaire sur la base de 12,5% du plafond horaire de sécurité sociale multipliée par le nombre d'heures effectif du stage par mois.

Les crédits correspondants ont été prévus au budget primitif 2013 du budget annexe CDRA.

Après délibération, le bureau décide :

- de valider l'accueil du stagiaire de l'enseignement au Conseil Local de Développement pour la période du 22 avril au 31 juillet 2013
- de valider le versement de la gratification par période mensuelle
- d'autoriser le Président à prendre toute décision et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Questions diverses

► Cotisations de la commune de Tignieu-Jamezieu

Suite au retrait de la commune du CDRA (en mai 2008), les cotisations CDRA 2007 (8 032 €) et 2008 (14 329 €) n'ont pas été réglées. Le président souhaite avoir la position du bureau SYMBORD concernant ces cotisations.

Le bureau, après en avoir débattu, et étant donné le retour prochain de la commune dans le contrat par le biais de son intégration à la CC Isle Crémieu, demande à l'unanimité le maintien de ces deux cotisations.

Un courrier sera adressé à la commune pour confirmer la demande de cotisation.

- **Date** du prochain comité de pilotage : **lundi 1^{er} juillet 2013 à La Balme les Grottes.**